



CODE D'ÉTHIQUE GRUPPO CONCORDE

RÉV. 19/01/2026

I. LE GRUPPO CONCORDE	3
Destinataires du présent Code d'Éthique	3
II. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CODE D'ÉTHIQUE	4
Honnêteté	4
Impartialité	4
Transparence	4
Excellence industrielle et amélioration continue	4
Qualité des services et des produits	4
Protection de l'environnement – responsabilité à l'égard de l'environnement	5
Politique de confidentialité	5
Respect des lois et des règlements	5
Intégrité en cas de conflits d'intérêts potentiels	6
Responsabilité et engagement	6
Protection des droits de propriété intellectuelle	6
III. RELATIONS AVEC LES COLLABORATEURS	7
Sélection du personnel	8
Établissement du contrat de travail	8
IV. RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES	9
A) Les fournisseurs	9
B) Les clients	9
C) Les Autorités et les Administrations publiques	10

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppoconcorde.it



V. AUTRES RÈGLES DE CONDUITE.....	11
Utilisation et protection des biens de l'entreprise	11
Conflit d'intérêts.....	11
Gestion de cadeaux et de gratifications	11
Sécurité sur le lieu de travail.....	12
Gestion des données personnelles.....	12
Concurrence	13
Engagement envers la Communauté et gestion des parrainages et des contributions aux associations et organismes.....	13
VI. LANCEMENT D'ALERTE (WHISTLEBLOWING)	15
VII. SYSTÈME DE SANCTIONS	17
VIII. APPROBATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET ÉVENTUELLES MODIFICATIONS	18

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppconcorde.it

PRÉAMBULE

Le Code d'Éthique énonce les principes et les valeurs fondamentaux de toutes les sociétés du Gruppo Concorde dans le cadre de leurs activités quotidiennes ainsi que dans leurs relations avec les employés, les clients, les fournisseurs, les partenaires et l'ensemble des parties prenantes.

Le Gruppo Concorde, qui figure parmi les principales réalités industrielles du secteur céramique au niveau mondial, convoite une amélioration quotidienne et constante de ses activités, mesurée non seulement en termes de résultats économiques, mais également à travers l'intégrité et la durabilité des processus permettant d'atteindre ces résultats.

La solidité, la fiabilité et la réputation du Gruppo Concorde constituent la clé de notre succès et de notre croissance, ainsi qu'une partie intégrante de notre culture d'entreprise. Il incombe individuellement à chaque membre du Gruppo Concorde de préserver ces valeurs ainsi que leur perception dans les relations que chacun entretient au nom des sociétés du Groupe. Toute personne agissant pour notre compte, à quelque niveau et dans quelque domaine que ce soit, est tenue de respecter le présent Code d'Éthique et d'adopter des comportements fondés sur la responsabilité, la loyauté et l'intégrité.

I. LE GRUPPO CONCORDE

Nous représentons une excellence mondiale dans le secteur céramique ainsi qu'une référence dans la production de surfaces céramiques destinées à l'architecture. Notre présence sur les marchés internationaux repose sur douze entreprises, actives à travers des produits et des offres spécifiques, auxquelles s'ajoutent deux sociétés d'extraction et de transformation des matières premières : chaque entreprise possède sa propre identité et s'adresse à des clients ainsi qu'à des concepteurs à l'échelle mondiale au moyen de stratégies de production, commerciales et de marketing autonomes.

Destinataires du présent Code d'Éthique

Le Code d'Éthique est applicable dans tous les pays où nous opérons et s'adresse à toutes les personnes qui, dans le cadre de leurs fonctions respectives, participent aux activités de notre Groupe ; il concerne tous les salariés, les collaborateurs externes, les consultants et, plus généralement, toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, contribuent à la réalisation de nos objectifs (ci-après dénommés les «Destinataires»). Le Code d'Éthique a pour objectif de définir, formaliser et diffuser les principes éthiques qui orientent nos actions et nos choix d'entreprise. Par conséquent, le respect de ces principes de la part des Destinataires de ce Code est essentiel au bon fonctionnement, à la fiabilité et à la réputation du Gruppo Concorde. L'objectif est de promouvoir une culture commune de valeurs pouvant servir de référence pour chaque décision et chaque comportement adoptés par les personnes intervenant dans le cadre de l'activité de l'entreprise, à tous les niveaux. En outre, l'adoption et le respect des dispositions contenues dans le Code d'Éthique constituent une partie intégrante du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle prévu par le Décret législatif n° 231/2001, adopté par les sociétés italiennes du Gruppo Concorde.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

II. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CODE D'ÉTHIQUE

Honnêteté

L'honnêteté est indispensable pour instaurer des relations de confiance et de partage avec toutes les personnes impliquées, à différents titres, dans notre activité.

Nous nous engageons à travailler avec honnêteté et transparence, en évitant tout comportement trompeur ou manipulateur. C'est pourquoi chaque personne au sein du Gruppo Concorde assume la responsabilité d'agir de manière claire et sincère, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation.

Impartialité

L'impartialité est essentielle pour créer un environnement de travail inclusif et collaboratif, dans lequel chacun peut se sentir respecté et écouté ; cette attitude est fondamentale afin de garantir l'équité et la justice dans nos décisions et nos interactions.

La responsabilité que nous assumons chaque jour nous conduit à traiter chaque personne avec respect et sans aucune forme de discrimination, en évaluant exclusivement ses mérites, sa proactivité et son intégrité dans le cadre professionnel. De même, toute personne travaillant au sein de notre Groupe est tenue d'adopter une approche objective et impartiale, en évitant tout favoritisme et tout conflit d'intérêts.

Transparence

Depuis toujours, l'une de nos constantes consiste à placer les personnes au centre de nos intérêts, en fondant nos relations sur la transparence afin de favoriser la confiance réciproque, l'intégrité et la responsabilité, conscients que seule la transparence garantit des relations de confiance durables avec les employés, les fournisseurs et les clients.

Chaque collaborateur est donc tenu d'entretenir des relations avec autrui de manière claire, honnête et complète, afin d'éviter tout malentendu et de permettre à chacun de prendre des décisions éclairées.

Excellence industrielle et amélioration continue

L'excellence industrielle et l'amélioration continue sont des valeurs qui nous distinguent en tant qu'acteur industriel de premier plan dans le secteur céramique à l'échelle mondiale. La volonté de nous confronter à l'avenir, à ses opportunités et aux défis qu'il nous impose, guide notre parcours de croissance, fondé sur l'amélioration continue et le professionnalisme en toutes circonstances.

Qualité des services et des produits

Nous reconnaissons l'importance de poursuivre et de maintenir dans le temps un niveau de qualité élevé pour l'ensemble des produits et services que nous proposons. Nous recherchons l'excellence dans chaque projet, en encourageant l'esprit entrepreneurial orienté vers les résultats ainsi que l'engagement responsable de chaque collaborateur.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppconcorde.it

En outre, nous reconnaissons que la satisfaction de nos clients est essentielle à notre succès et à notre réputation sur le marché et c'est pour cette raison que nous nous engageons tous à dépasser les attentes de nos clients en fournissant un service fiable, innovant et à forte valeur ajoutée.

Nous encourageons et récompensons la proactivité, la volonté d'expérimenter de nouvelles solutions et d'explorer des voies alternatives.

Protection de l'environnement – responsabilité à l'égard de l'environnement

Dans le respect du principe de responsabilité envers l'environnement, nous nous engageons avec détermination à protéger l'environnement, conscients de l'importance d'adopter des pratiques durables afin de garantir la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

Notre engagement en faveur de la réduction de l'impact environnemental de nos processus s'étend à l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à l'expédition du produit fini.

Nous demandons à chaque membre de notre Groupe de contribuer à cet objectif, en tenant compte des aspects environnementaux dans ses décisions quotidiennes et en promouvant des comportements responsables tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation.

Nous avons pour objectif de fournir au Client des produits sûrs dans leur utilisation et leur transformation, ainsi que durables du point de vue environnemental.

Politique de confidentialité

Nous considérons que la confidentialité constitue une valeur fondamentale pour notre Groupe ainsi qu'un élément essentiel au maintien de la confiance de nos employés, clients et partenaires. Par conséquent, nous nous engageons à protéger et à traiter avec le plus grand soin toutes les informations sensibles et confidentielles dont nous prenons connaissance dans le cadre de nos activités.

Il en va de même pour chaque collaborateur qui doit gérer avec vigilance les informations de l'entreprise afin de préserver l'avantage concurrentiel acquis ou potentiel résultant des activités de recherche, des connaissances et du savoir-faire, ainsi que les données personnelles des clients et des collègues.

Il est également interdit de divulguer, d'utiliser ou de partager des informations confidentielles sans autorisation et d'une manière non conforme à la réglementation en vigueur.

Respect des lois et des règlements

Nous nous engageons à exercer nos activités en respectant totalement l'ensemble des lois et règlements en vigueur dans chacun des pays où le Groupe est présent, en exigeant que tous les collaborateurs du Gruppo Concorde agissent dans ce sens avec la plus grande rigueur.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa

Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11

F +39 0536 86 77 40

info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.

Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831

C.F./P. IVA 01911870366

Intégrité en cas de conflits d'intérêts potentiels

Nous considérons que, dans l'exercice de toute activité liée à l'entreprise, il est fondamental d'éviter les situations dans lesquelles les personnes concernées se trouvent — ou pourraient même seulement sembler se trouver — en situation de conflit d'intérêts.

Cela concerne aussi bien les cas où un destinataire du présent Code poursuivrait des intérêts personnels contraires à ceux de notre Groupe ou à l'équilibre des intérêts des parties prenantes, que les situations dans lesquelles des représentants de clients, de fournisseurs ou d'organismes publics agiraient d'une manière incompatible avec les obligations fiduciaires découlant de leur fonction.

Responsabilité et engagement

Nous considérons qu'une équipe efficace est composée de personnalités et de compétences diverses qui se respectent mutuellement et collaborent à la réalisation d'un objectif commun.

Chacun de nous a donc le devoir de collaborer avec les autres et d'apporter de la valeur à notre Groupe : collègues, fournisseurs, clients, sans aucune exception.

Nos parcours professionnels sont nombreux et structurés de manière à permettre à chacun de trouver la voie la plus adaptée à ses aptitudes. À cette fin, nous encourageons le développement continu des compétences et des connaissances professionnelles, afin que chacun puisse contribuer activement à l'atteinte des objectifs de l'entreprise, en promouvant une culture de responsabilité et d'engagement, dans laquelle chaque individu est conscient de l'importance de son rôle et de l'impact de ses actions sur le succès collectif du Groupe.

Protection des droits de propriété intellectuelle

Nous reconnaissons l'importance de la protection des droits de propriété intellectuelle. Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations en vigueur en matière de propriété intellectuelle, en évitant toute utilisation inappropriée ou non autorisée des idées et créations d'autrui.

Chaque collaborateur est tenu de respecter les droits de propriété intellectuelle, en favorisant l'innovation de manière éthique et transparente. Notre objectif est de créer un environnement dans lequel la créativité et le talent sont protégés et respectés, en contribuant ainsi à un cadre de travail équitable et responsable.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

III. RELATIONS AVEC LES COLLABORATEURS

Depuis toujours, nous œuvrons avec constance afin de placer les personnes au centre de nos préoccupations : nous croyons fortement que les ressources humaines constituent le véritable patrimoine de l'organisation ainsi que notre principal facteur de réussite.

Nous accordons par conséquent une attention particulière à la valorisation, à la protection et au développement des capacités et des compétences de tous les collaborateurs, afin qu'ils puissent exprimer pleinement leur potentiel et leur professionnalisme et, en conséquence, contribuer à l'atteinte des objectifs fixés dans le respect des engagements de responsabilité sociale et environnementale définis par la direction. Nous offrons à toutes les personnes des opportunités professionnelles égales, en fonction de leurs caractéristiques professionnelles respectives et de leurs capacités de performance, sans aucune discrimination ; nous condamnons tout comportement portant atteinte à la personnalité individuelle et contraire à nos principes, en adoptant à cette fin les mesures de contrôle les plus appropriées.

Par conséquent, dans le respect de l'ensemble des lois, règlements et politiques d'entreprise en vigueur, nous nous engageons à :

- sélectionner, recruter, rémunérer, former et évaluer les personnes sur la base de critères de mérite tels que l'engagement, les compétences, le professionnalisme et les résultats obtenus, sans aucune discrimination politique, syndicale, religieuse, raciale, linguistique ou fondée sur le sexe ;
- respecter et protéger l'intégrité physique et culturelle de chaque individu, en garantissant un milieu de travail sûr et respectueux de la dignité de chacun. Nous encourageons la valorisation des diversités culturelles, intellectuelles et personnelles, en rejetant toute forme de violence, de discrimination ou d'exploitation. Il est en outre interdit de recourir à toute forme de travail forcé, de travail contraint ou de travail des enfants, ce dernier étant entendu comme tout travail effectué en dessous de l'âge minimum prévu par la réglementation en vigueur, tant au sein des entreprises du Groupe qu'auprès des parties prenantes ;
- soutenir nos collaborateurs en renforçant le sentiment d'appartenance à notre Groupe. Ce soutien se traduit concrètement également dans la vie extra-professionnelle, par exemple à travers des tarifs préférentiels pour la Crèche C. ou d'autres garderies sélectionnées, ainsi que par l'attribution de primes à l'occasion d'événements particuliers ;
- encourager l'ambition, la proactivité et favoriser les possibilités d'évolution de carrière. Dans cette perspective, nous proposons aux employés des programmes de formation adaptés aux besoins de développement de chacun, afin d'aider les personnes à réaliser leur potentiel et à développer leurs compétences ;
- lutter contre toute forme d'intimidation, d'hostilité, d'isolement, d'ingérence abusive, de pression ou de harcèlement sexuel, ainsi que contre toute autre forme de harcèlement ou de comportement abusif ;

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

- garantir que, dans le cadre d'un équilibre réciproque de droits et de devoirs, les travailleuses et les travailleurs puissent exprimer leur propre personnalité et bénéficier d'une protection raisonnable de leur sphère privée dans les relations personnelles et professionnelles ;
- intervenir en cas de comportements non conformes aux principes exposés ci-dessus.

Sélection du personnel

Nous sommes profondément convaincus qu'entreprendre une carrière au sein du Gruppo Concorde signifie intégrer une structure industrielle solide et fiable, tant du point de vue industriel qu'économique, financier et patrimonial, engagée à garantir le développement professionnel de toutes les personnes travaillant pour le Groupe.

Le principe fondamental de notre milieu de travail est de récompenser le mérite, la proactivité et l'intégrité.

Nous évaluons le personnel à recruter — en Italie comme à l'étranger — sur la base de l'adéquation entre les profils des candidats, les profils recherchés et nos besoins de l'entreprise, dans le respect du principe d'égalité des chances. Les informations demandées sont strictement liées à la vérification des aspects prévus par le profil professionnel et psychométrique, dans le respect de la vie privée et des opinions du candidat.

Établissement du contrat de travail

Nous recrutons le personnel au moyen de contrats de travail réguliers ; nous ne tolérons aucune forme de travail irrégulier.

Lors de l'établissement du contrat de travail, chaque employé reçoit des informations précises concernant :

- les caractéristiques de la fonction et des missions à exercer ;
- les éléments réglementaires et de rémunération, tels que prévus par la convention collective nationale de travail ;
- les règles et procédures à adopter afin de prévenir les risques éventuels pour la santé liés à l'activité professionnelle, communiquées par le Responsable du Service de Prévention et de Protection ;
- le Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle conformément au Décret législatif n° 231/2001, incluant le présent Code d'Éthique.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

IV. RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

A) Les fournisseurs

Nous considérons nos fournisseurs comme une source essentielle de succès concurrentiel. Par conséquent, la sélection des fournisseurs repose sur des principes tels que l'intégrité, la confidentialité et la responsabilité — valeurs partagées — à l'égard de l'environnement et des personnes. Les relations que nous entretenons avec les fournisseurs sont gérées dans le respect de la légalité ainsi que sur la base des principes d'équité et de loyauté.

Compte tenu de ces principes, le Gruppo Concorde agit dans le respect des fondements suivants :

- adopter un processus de sélection et de qualification des fournisseurs fondé sur des critères objectifs, en accordant une attention particulière aux aspects techniques, financiers, organisationnels et éthiques, tout en garantissant en permanence le meilleur intérêt de notre Groupe ;
- prévoir et encourager des activités régulières de contrôle de la qualité des biens et services achetés ainsi que du respect des délais de livraison ;
- gérer avec équité les éventuels cas de non-conformité des biens et/ou services reçus par rapport aux standards contractuels et, plus généralement, les cas de non-respect des obligations contractuelles de la part des fournisseurs ;
- exiger de tous les fournisseurs le respect de l'ensemble des réglementations applicables, avec une attention particulière portée aux questions de sécurité et de protection de l'environnement ;
- exiger le respect des principes du Code d'Éthique et du Code de Conduite des Fournisseurs, en signalant à l'organe de surveillance tout comportement d'un fournisseur apparaissant contraire à ceux-ci ;
- ne pas entretenir de relations, sous quelque forme que ce soit, avec des fournisseurs ayant recours à des formes de travail irrégulier ou opérant en violation de la réglementation sur l'immigration ;
- entreprendre des actions correctives visant à favoriser l'alignement sur les principes énoncés, lorsqu'un fournisseur adopte des comportements non conformes au Code d'Éthique et/ou au Code de Conduite des Fournisseurs.

B) Les clients

Nous considérons que la satisfaction des clients est essentielle à notre succès et à notre réputation sur le marché et, pour cette raison, nous nous engageons collectivement à dépasser les attentes de nos clients en fournissant un service fiable, innovant et à forte valeur ajoutée.

À cette fin, nous encourageons et récompensons la proactivité, la volonté d'expérimenter de nouvelles solutions et d'explorer des voies alternatives, dans le respect de nos valeurs.

Une relation correcte et transparente avec les clients et les fournisseurs constitue un élément fondamental de notre réussite, qui doit être poursuivie en offrant des services de haute qualité à des conditions compétitives de marché et dans le respect des règles d'une concurrence loyale.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppoconcorde.it

C) Les Autorités et les Administrations publiques

Nous exigeons que toutes les relations avec les agents publics, les personnes chargées d'un service public agissant pour le compte de l'Administration publique, des organes législatifs, des institutions communautaires, des organisations publiques internationales et de tout État étranger, ainsi qu'avec l'autorité judiciaire, les autorités publiques de contrôle et les autres autorités indépendantes, de même qu'avec les partenaires privés concessionnaires d'un service public, soient établies et gérées dans le plus strict respect des lois et réglementations en vigueur, des principes établis par le Code d'Éthique et de nos procédures internes, de manière à préserver l'intégrité et la réputation des deux parties.

La plus grande rigueur doit toujours être observée dans les relations avec les sujets susmentionnés, en particulier dans les opérations relatives : aux contrats, autorisations, licences, concessions, demandes et/ou gestion et utilisation de financements, quelle qu'en soit la dénomination, d'origine publique (nationale ou communautaire), aux organismes de sécurité sociale, aux organismes chargés de la perception des impôts, aux organes impliqués dans les procédures de liquidation judiciaire, aux procédures civiles, pénales ou administratives, à l'accès et à l'utilisation de systèmes ou de données informatiques ou télématiques, ainsi qu'aux documents électroniques.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

V. AUTRES RÈGLES DE CONDUITE

Utilisation et protection des biens de l'entreprise

Chaque partie prenante interne est responsable de l'utilisation et de la conservation des biens mis à disposition par le Gruppo Concorde pour l'exercice de ses activités et est tenue d'agir avec diligence afin de les protéger, en adoptant des comportements responsables et conformes aux procédures en vigueur.

En particulier, les parties prenantes internes :

- ne peuvent pas exercer, durant leur temps de travail, d'autres activités non liées ou non compatibles avec leurs fonctions et responsabilités organisationnelles, et doivent utiliser les ressources de l'entreprise exclusivement à des fins liées et nécessaires à l'exercice de leur activité professionnelle ;
- doivent agir avec la plus grande rigueur et de manière appropriée, notamment afin d'éviter tout dommage aux personnes ou aux biens et de réduire le risque de vol, de détérioration ou d'autres menaces externes pesant sur les ressources attribuées ou présentes dans l'entreprise ;
- doivent éviter, dans la mesure du possible, tout gaspillage, altération ou utilisation des ressources de l'entreprise susceptible de compromettre leur état de fonctionnement ou d'accélérer leur détérioration ;
- doivent éviter strictement (sauf dispositions spécifiques contraires) toute utilisation par des tiers ou toute cession des biens à des tiers, même temporairement.

Conflit d'intérêts

Dans l'exercice de toute activité, il est obligatoire d'agir de manière à éviter toute situation de conflit d'intérêts, réel ou même potentiel.

Toutes les décisions prises et les choix entrepreneuriaux effectués pour le compte du Gruppo Concorde doivent correspondre à son meilleur intérêt, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les parties prenantes, même en dehors de leurs activités pour le Gruppo Concorde, ne doivent adopter aucun comportement susceptible d'entrer en conflit d'intérêts et/ou en concurrence avec les activités du Gruppo Concorde, ni compromettre leur capacité à exercer leurs fonctions de manière impartiale et dans l'intérêt du Groupe.

Elles sont tenues de s'abstenir de tirer profit, à titre personnel, directement ou par l'intermédiaire de tiers, d'opportunités commerciales dont elles auraient eu connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

Gestion de cadeaux et de gratifications

Il n'est permis ni d'offrir ni de recevoir nulle forme de cadeau ou de gratification (entendu comme tout type d'avantage) pouvant être interprété, même indirectement, comme excédant les pratiques normales de courtoisie ou visant à obtenir des traitements de faveur dans la gestion des activités liées à notre Groupe.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppconcorde.it

En particulier, toute forme de cadeau ou de gratification destiné à des agents publics italiens ou étrangers, ou à leurs proches, susceptible d'influencer leur impartialité de jugement ou de les inciter à accorder un avantage quelconque, est interdite.

La gestion et le contrôle des cadeaux et gratifications reçus ou offerts impliquant les employés de chaque société du Groupe sont confiés aux Administrateurs délégués de l'entreprise concernée.

Sécurité sur le lieu de travail

L'objectif du Gruppo Concorde est de garantir un milieu de travail exempt de risques pour la santé et la sécurité, de protéger ses collaborateurs et de rechercher en permanence les synergies nécessaires non seulement au sein des sociétés du Groupe, mais également avec les fournisseurs, les entreprises, les partenaires et les clients impliqués dans ses activités.

À cette fin, les personnes du Groupe chargées de ces processus orientent leur activité selon les principes fondamentaux suivants :

- la mise en œuvre d'un Système de Management de la Santé et de la Sécurité au travail conforme à la norme ISO 45001 ;
- l'évaluation de l'ensemble des risques pour la santé et la sécurité, ainsi que l'adoption d'une approche systématique visant à les éliminer à la source ou, lorsque cela n'est pas possible, à les réduire au minimum ; en tenant également compte des effets qu'une organisation du travail incapable de garantir un équilibre adéquat entre vie privée et vie professionnelle peut avoir sur le bien-être psychophysique des travailleurs ;
- l'adoption des meilleures technologies et de méthodes de travail orientées vers l'amélioration continue ;
- la mise en place d'un programme d'information et de formation continue des travailleurs.

Toutes les personnes du Gruppo Concorde sont tenues de se conformer aux initiatives et aux directives issues de ces principes. La proactivité est encouragée dans la diffusion d'une culture de la sécurité et dans le signalement des risques résiduels.

Gestion des données personnelles

Nous nous engageons à respecter pleinement l'ensemble des réglementations en vigueur en matière de traitement des données à caractère personnel, notamment le RGPD ainsi que les dispositions de l'autorité de contrôle pour la protection des données personnelles, en définissant des procédures spécifiques régulièrement mises à jour ou en adoptant des mesures de sécurité appropriées.

Tous les Destinataires sont tenus de préserver la plus stricte confidentialité — en s'abstenant de divulguer toute information — concernant la documentation, les projets, le savoir-faire et, de manière générale, toutes les données et informations dont ils ont connaissance en raison de leur position au sein du Groupe.

En conséquence, dans le traitement des informations, il est nécessaire de :

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppconcorde.it



- conserver avec rigueur et la plus grande discrétion toutes les informations obtenues dans l'exercice de leurs fonctions, également afin de protéger le savoir-faire acquis par le Gruppo Concorde ;
- demander, dans les cas prévus par la réglementation en matière de protection de la vie privée (Règlement UE n° 2016/679 et décret législatif du 30 juin 2003 n° 196 tel que modifié par le décret législatif du 10 août 2018 n° 101), le consentement au traitement des données personnelles et utiliser celles-ci exclusivement pour les finalités prévues, dans le respect des mesures de sécurité adoptées par le Gruppo Concorde ;
- respecter les procédures internes spécialement mises en place afin de prévenir toute utilisation abusive des informations privilégiées et confidentielles ;
- agir conformément aux principes contenus dans le Code de la vie privée et éviter tout traitement illicite des données personnelles, en particulier des données sensibles.

Concurrence

Nous reconnaissons qu'une concurrence correcte et loyale constitue une condition fondamentale du développement de l'activité de l'entreprise et nous nous engageons à respecter pleinement les normes qui la régissent. Il est expressément interdit à tous les Destinataires du présent Code d'Éthique d'entreprendre toute pratique (par exemple : création d'ententes, accords de répartition des marchés, accords conditionnés, etc.) restreignant la concurrence ou susceptible de perturber illicitement le secteur d'activité, même lorsqu'une pratique n'est pas intentionnellement de cette nature mais pourrait être considérée comme telle par un tiers impartial.

Ils sont également tenus de respecter strictement la réglementation en matière de concurrence, en évitant tout contact avec des opérateurs concurrents portant sur des informations commerciales sensibles telles que les prix, les volumes, etc. En cas de comportements de tiers contraires aux règles antitrust, ils sont tenus de les signaler immédiatement à leurs responsables ainsi qu'à l'organe de surveillance de leur société d'appartenance.

Engagement envers la Communauté et gestion des parrainages et des contributions aux associations et organismes

Nous encourageons et valorisons l'engagement envers la communauté : nous sommes actifs dans le domaine social à travers des programmes de soutien concret aux familles et aux communautés. À titre d'exemple, nos contributions aux hôpitaux, aux structures socio-sanitaires et aux associations œuvrant pour lutter contre la précarité économique et sociale sont nombreuses et significatives.

L'octroi de parrainages et de contributions découle de notre volonté de promouvoir une collaboration étroite avec les communautés locales des territoires dans lesquels nous sommes présents, visant à l'amélioration continue des conditions socio-économiques de ces communautés et de notre image sur le territoire, ainsi qu'à la réalisation efficace des objectifs de l'entreprise.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

De nombreuses initiatives impliquant les universités et les écoles locales sont également promues, notamment des dons, des bourses pour des masters, des prix, des stages rémunérés et des activités de formation.

Dans le cadre de la gestion des parrainages et des contributions aux associations et organismes, nous nous engageons à agir dans un cadre de concurrence loyale, avec honnêteté, intégrité, équité et bonne foi à l'égard des intérêts légitimes de toutes les personnes et communautés locales entrant en contact avec notre Groupe. Les éventuels parrainages ou contributions sont gérés conformément aux principes du Code d'Éthique et aux procédures internes de l'entreprise.

Les phases d'autorisation, de gestion et de suivi des dépenses liées aux parrainages, initiatives et contributions sont toujours guidées par des critères de raisonnable, de pertinence et d'adéquation, et sont dûment tracées et formalisées.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa

Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11

F +39 0536 86 77 40

info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.

Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831

C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppoconcorde.it

VI. LANCEMENT D'ALERTE (WHISTLEBLOWING)

En application des dispositions réglementaires introduites par le Décret législatif n° 24/2023, nous avons adopté un système de gestion des signalements d'alerte (whistleblowing) commun à l'ensemble des sociétés du Groupe.

On trouve, parmi les violations pouvant faire l'objet d'un signalement :

- les infractions administratives, comptables, civiles et/ou pénales ;
- les comportements illicites au sens du Décret législatif n° 231/2001 ;
- les violations du Code d'Éthique du Groupe et du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle prévu par le Décret législatif n° 231/2001 adopté par chacune des sociétés du Groupe ;
- les infractions relevant du champ d'application des actes de l'Union européenne ou de la législation nationale dans les secteurs suivants : appels d'offre publics ; services, produits et marchés financiers et prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ; sécurité et conformité des produits ; sécurité des transports ; protection de l'environnement ; radioprotection et sûreté nucléaire ; sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux ainsi que santé et bien-être des animaux ; santé publique ; protection des consommateurs ; protection de la vie privée et des données personnelles, ainsi que sécurité des réseaux et des systèmes d'information ;
- les actes ou omissions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne ;
- les actes ou omissions relatifs au marché intérieur.

Les signalements peuvent être transmis par les canaux internes suivants :

- par écrit : via une plateforme informatique dédiée au « Whistleblowing » appelée « wallbreakers », accessible sur le site internet www.gruppoconcorde.it/ ;
 - une section spécifique est prévue pour chaque société italienne du Groupe soumise à l'obligation de disposer d'un canal interne de signalement ;
- par voie orale : via un canal téléphonique intégré à la plateforme informatique, accessible en composant le 05 360 40210 ;
 - cette ligne téléphonique est commune à toutes les sociétés italiennes du Gruppo Concorde soumises à l'obligation de disposer d'une procédure de whistleblowing ; le lanceur d'alerte doit donc indiquer la société concernée par le signalement ;
- par courrier postal adressé à : Gruppo Concorde S.p.A. – Siège social et administratif, Via Canaletto 141, 41042 Spezzano di Fiorano (MO), Italie.

La gestion des canaux internes de signalement est partiellement confiée à Warrant Hub S.p.A. – Business Unit PrivacyLab, entité autonome, spécialement formée et formellement nommée Responsable du traitement (ci-après également «Gestionnaire»), et partiellement confiée à un comité (ci-après également «Gestionnaire») dénommé Comité Whistleblowing, composé du Responsable des Ressources Humaines, du Responsable

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

www.gruppoconcorde.it

des Systèmes d'Information et du Responsable Financier du Gruppo Concorde, dûment habilités et spécifiquement formés à cette fonction.

Pour plus de détails, voir l'extrait de la Politique de whistleblowing disponible sur le site : <https://www.gruppoconcorde.it/whistleblowing/>

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa

Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11

F +39 0536 86 77 40

info@gruppoconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.

Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831

C.F./P. IVA 01911870366

VII. SYSTÈME DE SANCTIONS

Le non-respect des obligations prévues par le présent Code d'Éthique peut entraîner l'application de sanctions, conformément aux dispositions du Système disciplinaire adopté par les sociétés de notre Groupe.

Le système disciplinaire repose sur les principes suivants :

- différenciation des sanctions en fonction des caractéristiques subjectives des destinataires (employés, cadres dirigeants, tiers, etc.) ;
- différenciation du niveau des sanctions en fonction de la gravité des faits, de leur éventuelle répétition et du préjudice causé au Gruppo Concorde ;
- prévision de sanctions spécifiques en cas de négligence ou de faute professionnelle dans l'identification ou l'élimination de violations du Modèle ou du Code d'Éthique.

Pour de plus amples informations concernant les mesures disciplinaires et la procédure, il convient de se référer au Système disciplinaire contenu dans la Partie générale du Modèle d'Organisation prévu par le Décret législatif n° 231/2001 adopté par les sociétés du Groupe.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 – R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366

VIII. APPROBATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET ÉVENTUELLES MODIFICATIONS

Les mises à jour et révisions du Code d'Éthique sont définies et approuvées par Gruppo Concorde S.p.A., en tenant compte des contributions fournies par les employés et les tiers, des évolutions réglementaires et des meilleures pratiques internationales, ainsi que de l'expérience acquise lors de l'application du Code.

Le Code d'Éthique est accessible aux employés via le portail interne de l'entreprise et reste également consultable par l'ensemble des Destinataires sur le site institutionnel où il est publié.

Comment agir en cas d'incertitude?

Le Code d'Éthique ne peut pas fournir de recommandations spécifiques pour chaque situation. Lorsque nous sommes incertains ou particulièrement sous pression dans la prise de décision, il est utile de se poser les bonnes questions :

- mon comportement est-il correct ?
- ce que je fais est légal ?
- est-ce que je respecte les valeurs et les principes du Code d'Éthique du Gruppo Concorde ?
- mon comportement est-il conforme aux procédures de l'entreprise ?
- serais-je à l'aise si mes actions étaient rendues publiques ?

Si la réponse à au moins une de ces questions est « Non », ou en cas de doute sur la légalité d'une action ou sur l'application d'un principe du Code d'Éthique, d'une politique ou d'une norme de comportement, il convient de s'arrêter et de demander conseil via le canal approprié.

Exprimer ses doutes et poser des questions permet de mieux gérer les situations et de résoudre les éventuels problèmes.

GRUPPO CONCORDE SPA

Sede legale e amministrativa
Via Canaletto, 141
41042 Spezzano di Fiorano (MO)

T +39 0536 86 77 11
F +39 0536 86 77 40
info@gruppconcorde.it

C. S. 41.600.000 Euro i.v.
Reg. Imprese MO 01911870366 - R.E.A. 251831
C.F./P. IVA 01911870366